



DELIBERATION 2015-138

LE VINGT SIX MARS DEUX MILLE QUINZE A DIX-NEUF HEURES, S'EST REUNI LE CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT JEAN DE VEDAS AU LIEU HABITUEL DE SES ASSEMBLEES, SOUS LA PRESIDENCE DE MONSIEUR DIDIER MERLIN, PREMIER ADJOINT DE LA COMMUNE, A LA SUITE D'UNE CONVOCATION EN DATE DU VINGT MARS DEUX MILLE QUINZE.

PRESENTS : M. MERLIN D. - Mme VESSIOT A. - M. PETIT E. - Mme OMS ML. - M. FONTVIEILLE H. - M. DE BOISGELIN P. - M. PAINTRAND JF - M. MARTIN-LAVAL B - M. SCIALOM D. - M. CLAMOUSE A. - Mme FAVRE-MERCURET R. - Mme RENARD S. - M. TRINDADE J. - Mme FASSIO I. - Mme VACQUIE S. - M. LE BLEVEC B. - M. NENCIONI S. - Mme FABRY V. - Mme ESCRIG C. - Mme SALOMON ML. - M. CARABASSE P.

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : Mme GUIRAUD I. procuration M. MERLIN - Mme MASANET C. procuration à M. PETIT E. - Mme LOPEZ MF. procuration à M. FONTVIEILLE H. - Mme AURIAC A. procuration à Mme VESSIOT A. - M. ATLAN J. procuration à Mme FABRY V. - M. DELON A. procuration à Mme ESCRIG C. - Mme MAUREL P. procuration à Mme FAVRE-MERCURET R.

ABSENTS : - M. VERNAY P.

Monsieur Jean-François PAINTRAND a été élu Secrétaire de séance à l'unanimité, en application de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'AGENCE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA MAITRISE DE L'ENERGIE (ADEME) POUR UNE ETUDE D'OPTIMISATION THERMIQUE DYNAMIQUE AU DOMAINE DU TERRAL

La Commune souhaite engager des travaux de réhabilitation importants au Domaine du Terral. Celui-ci se révèle à ce jour couteux en énergie et peu confortable. Dans un premier temps, une étude d'optimisation thermique dynamique est donc nécessaire pour améliorer les performances énergétiques du bâtiment. (ci-joint le cahier des charges).

Un cahier des charges pour la réalisation d'une expertise technique relative au Gros Œuvre et à des problématiques hydrauliques est menée en parallèle de cette étude.

Cette expertise permettra de donner une visibilité complète de l'état des bâtiments et de son environnement afin d'estimer le montant éventuel des investissements nécessaires ou d'une opération de réhabilitation ou réaménagement.

De plus, il est prévu un diagnostic accessibilité pour connaître les travaux à mettre en œuvre afin de garantir une accessibilité PMR et travailler sur une mise en conformité du site en matière de sécurité incendie.

Dans le cadre de la réalisation de l'étude d'optimisation thermique dynamique au Domaine du Terral, Madame le Maire propose de solliciter l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) suivant le plan de financement prévisionnel suivant :

- Coût de l'étude d'optimisation thermique dynamique : 11 880 € TTC
- Participation de l'ADEME à hauteur de 50 % : 5 940 € TTC

- Autofinancement de la commune (50%) : 5 940 € TTC.

Envoyé en préfecture le 30/03/2015

Reçu en préfecture le 30/03/2015

Affiché le



Après examen et en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote :

Pour	26
Contre	
Abstention	2 : M. Delon - Mme Escrig

Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé de Madame le Maire :

- **APPROUVE** la réalisation de l'étude d'optimisation thermique dynamique au domaine du Terral,
- **SOLLICITE** l'ADEME pour une aide financière à hauteur de 50% du montant TTC du coût de l'étude,
- **AUTORISE** madame le maire à signer toutes les pièces liées à la bonne fin du présent dossier.

Isabelle GUIRAUD
Maire de Saint Jean de Védas,
Vice-Présidente de Montpellier Méditerranée Métropole

